

COMPTE RENDU RÉUNION de QUARTIER CENTRE VILLE / MONTSOURIS Lundi 24 juin 2024, salle des mariages

I. Les Festivités :

La tenue des élections législatives nous a obligés à modifier certaines programmations :

Les animations de la Fête de l'amitié du 30 juin seront reportées lors de la Fête du Céleri, le dimanche 6 octobre.

Les Olympiades culturelles portées par les quartiers (ateliers d'écriture retransmis sous forme de slam) seront également reportées à cette date.

Jeux Olympiques :

Pendant les mois de juin et de juillet, nous avons eu la chance de pouvoir bénéficier sur notre territoire de plusieurs animations sur le thème des Jeux Olympiques (Caravane Ile-de-France et Village Olympique de la CU GPS&O).

Pour information : **la flamme olympique passera par Poissy le jeudi 23 juillet**.

Vous retrouverez sur les supports de la ville différentes actions proposées par les services avec toutes les modalités d'inscription.

Samedi 7 septembre :

Forum des associations au complexe sportif Georges-Bourgoin à partir de 11h00.

L'occasion de découvrir - mais aussi pourquoi pas de s'inscrire - aux activités sportives ou culturelles proposées par les associations de la Ville.

II. Les Visites :

Samedi 7 septembre, en matinée, une visite des centres de tri AZALYS et CYRÈNE : une façon de visualiser le cheminement de nos déchets pour une meilleure valorisation du tri sélectif.

Une liste est ouverte si vous souhaitez vous y inscrire : ebeaudichon@mairie-acheres78.fr

Samedi 24 septembre : une session de formation et la possibilité de vous équiper d'un composteur sera organisée au nouveau Centre Technique Municipal en matinée.

Merci de vous inscrire dès la rentrée sur le site de la CU GPS&O et de nous informer en amont votre intérêt à y participer par mail car le nombre de place est limité : ebeaudichon@mairie-acheres78.fr

Les atouts des conseils de quartier



• Une cohésion sociale améliorée



• Un ancrage des projets municipaux dans la durée



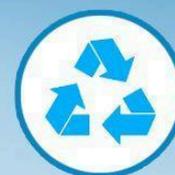
• Un processus de décisions accéléré et conforté



• Une qualité de l'action publique améliorée



• Un exercice de la démocratie renouvelé



• Une éco-citoyenneté favorisée



I. Informations en partage :

- Projet immobilier des Nouveaux Constructeurs, rue de Poissy : après une première réunion avec les représentants des enseignants et des parents délégués concernant l'implantation et la conduite des travaux en limite de l'école, une seconde s'est faite dans un second temps avec les riverains qui pourraient être impactés pendant la période de travaux. Des échanges d'une grande transparence pour une cohabitation sereine.
- Le projet immobilier Arc Promotion en lieu et place de l'ancien CTM fera l'objet d'une réunion publique début septembre. Les riverains seront avertis par boitage dès la fin du mois d'août.
- A partir du 2 septembre, Ile-de-France Mobilité annonce que la numérotation des quatre lignes de bus traversant la ville va évoluer, sans changer l'offre des parcours. Un affichage sur les différents arrêts est prévu les deux derniers jours du mois d'août.
- A partir du 1er octobre de nouvelles modalités de collectes sont annoncées, pour obtenir une information personnalisée rdv sur gpseo.fr en rubrique « Déchets / Mes jours de collecte » ou par téléphone au 01.30.33.90.00.
- Concernant le ramassage des verres, il est rappelé que, pour des raisons de sécurité liées aux missions des rippers, les modulors ne seront plus vidés puisqu'une distribution de containers de 120 litres a été faite à cet effet.
- Les enquêtes publiques :
 1. Le sondage sur la possibilité d'une mise en libre-service des vélos et trottinettes mise en lumière une majorité d'avis négatifs de la part des sondés achérois, notamment pour des raisons de sécurité et d'incivilités de la part des potentiels usagers. La Ville n'a donc pas donné suite à cette offre de la CU GPS&O.
 2. Concernant le Tram 13, un registre a été mis à disposition en mairie afin de recueillir vos remarques. Vous pouvez toujours vous informer à l'adresse mail suivante : contact@tram13.fr
 3. Sur l'hypothèse de la création d'une ferme photovoltaïque, celle-ci a été retenue. C'est un travail de longue haleine dont nous vous ferons part des différents points d'étapes.
- Concernant les travaux d'Haropa Port de Paris, nous aurons la chance de pouvoir bénéficier d'un stand animé par PSMO lors de notre Fête du Céleri. Par la suite, différentes interventions seront organisées lors de vos conseils de quartier afin que les représentants du projet puissent vous les présenter et répondre à vos questions.

Les atouts des conseils de quartier



• Une cohésion sociale améliorée



• Un ancrage des projets municipaux dans la durée



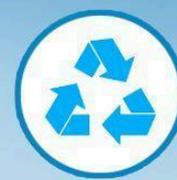
• Un processus de décisions accéléré et conforté



• Une qualité de l'action publique améliorée



• Un exercice de la démocratie renouvelé



• Une éco-citoyenneté favorisée

- Le passage en zone 30 sera effectif dès la rentrée de septembre. Les panneaux sont posés et les services de la CU attendent une météo favorable pour effectuer le marquage au sol. Celui-ci effectué nous espérons un meilleur respect de la vitesse. Une communication générale sera faite dès la rentrée. Vos demandes ont été prises en compte et sont à l'étude.
- Les fermetures d'été à vous signaler :
 - La mairie sera fermée les samedis matin jusqu'au 24 août inclus.
 - La pharmacie avenue de Stalingrad sera fermée les samedis 20 et 27 juillet.
 - La pharmacie de l'avenue de Conflans (Zerrouk) du 15 août au 18 août.

IV. Parole aux Habitants :

1 / Les composteurs destinés aux particuliers sont trop volumineux, y a-t-il des tailles plus petites ?

2 / La zone d'un site de compostage collectif rue des Tourelles est en cours de signature de la convention qui convient à son implantation. Après, il faudra des « Ambassadeurs » pour les alimenter et veiller à leur fonctionnement.

L'association Integrate Terre est un partenaire usant d'une grande pédagogie.

3 / On nous signale un problème avec le boucher du centre-ville quant aux déchets du carné dont la collecte devrait être spécifique.

4 / Vous nous faites part d'un souci avec le Pass Local. Nous le signalons

5 / Sujet Suez concernant l'unité de traitement : à ce jour, le permis de construire n'est pas encore déposé auprès des services de l'urbanisme.

6 / L'entretien du square des Marais est demandé : un arbre est à retirer.

7 / Attention, la bande en résine qui matérialise le stop proche de la clinique vétérinaire n'a pas tenu. Cela a été signalé.

8 / Dans cette même rubrique marquage : vous avez exprimé le souhait que le rond-point en bas de la rue Coffinières soit refait. Cette demande a été transmise. Je pense que les services de la CU se chargeront de les refaire tous en même temps.

Idem pour le trottoir de cette même rue afin de sécuriser la fréquentation de la boulangerie

Les atouts des conseils de quartier



• Une cohésion sociale améliorée



• Un ancrage des projets municipaux dans la durée



• Un processus de décisions accéléré et conforté



• Une qualité de l'action publique améliorée



• Un exercice de la démocratie renouvelé



• Une éco-citoyenneté favorisée

9 / Côté Montsouris et pour faire suites aux demandes, vous suggérez le marquage par une bande jaune rue des Sources à l'endroit de la placette. Même demande pour des raisons de sécurité à la sortie de la Place des Érables.

10 / Vous observez que le marquage en sortie de ville vers les 2 ponts est effacé.

11 / Rue des Tourelles, le CS revient sur un dossier en cours entre les services techniques, la CU GPS&O et le syndic : lorsqu'il pleut en abondance les eaux de pluie, communales aussi, dévalent dans la copropriété en contrebas. Malgré 4 dégorgements, le caniveau ne fait pas son effet. Il faudrait donc pouvoir statuer sur les responsabilités de chacune des parties concernées par ce dossier.

12 / Un affaissement du niveau de la sortie voitures sur cette même copropriété est d'ailleurs constaté.

13 / Rue de St-Germain, au niveau du café il y a une gouttière qui - de la même manière - est défaillante lors de fortes pluies. Cela a été signalé au propriétaire mais peut-être faut-il s'adresser à une autre instance ?

14 / Concernant le café cité précédemment, la direction nettoie tous les jours les mégots jetés par les fumeurs. Pour autant, ce n'est pas satisfaisant. Nous sommes en étude d'un cendrier plus adéquat qui pourrait servir auprès des différents cafés

Nous vous souhaitons un été reposant et restons à votre écoute jusqu'à notre prochaine réunion qui se tiendra le **lundi 30 septembre 2024**

Très cordialement,

Evelyne Beaudichon
Camille Vaur

Les atouts des conseils de quartier



• Une cohésion sociale améliorée



• Un ancrage des projets municipaux dans la durée



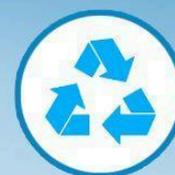
• Un processus de décisions accéléré et conforté



• Une qualité de l'action publique améliorée



• Un exercice de la démocratie renouvelé



• Une éco-citoyenneté favorisée